

- COMMUNIQUE - Juillet 2015

E-commerce : Cession de 100% de la société BIEN et BIO

**BIEN et BIO,
CA 2014 = 2,2 M€**

Basée à Basse-Goulaine (44) et créée en 2004 par Ann-Charlotte Taudière, BIEN et BIO est une société de distribution BtoC en ligne, spécialisée dans l'univers du bien-être au naturel.

Les produits proposés se déclinent sur 8 univers : Alimentation, Cuisine, Maison, Literie, Compléments alimentaires, Bien-être, Santé naturelle, Beauté et cosmétiques. La société commercialise ses produits, dont certains en exclusivité sur la France, via son site Internet www.bien-et-bio.com. Avec près de 1,2 million de visites annuelles sur son site internet, BIEN et BIO a réalisé en 2014 un CA de près de 2,2 M€, en croissance de plus de 50%.

Initialement portail d'informations sur l'alimentation saine, les techniques de bien-être et l'habitat sain, BIEN et BIO est devenu rapidement un site marchand référent sur les produits liés au bien-être au naturel. Le modèle de BIEN et BIO se caractérise par une composante Conseils importante (14 blogs thématiques) et un positionnement qualitatif.

Une croissance de plus de 60% en 2015

Depuis 2 ans, BIEN et BIO profite de la forte croissance de plusieurs catégories de produits liés à l'alimentation saine (Extracteur de jus, Deshydrateurs d'aliments, Blenders...) qui ont permis une forte augmentation du panier moyen. Sur 2015, la société connaît ainsi une croissance supérieure à 60%.

Par cette opération, la fondatrice Ann Charlotte Taudière a choisi de céder 100% du capital de la société à Catherine Fichot (ESSCA Business

School, Formation CRA), ancienne cadre dirigeante à l'international dans le secteur de la Mode (La Fée Maraboutée, CFW...).

Catherine Fichot, acquéreur de BIEN et BIO :
« *Reprendre une entreprise était un souhait et BIEN et BIO m'a séduite immédiatement par son positionnement « Vivre Bien et Vivre Bio », son offre, son canal de distribution, et ses potentialités de développement... Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles* » (Sénèque). »

LINKERS IT, conseil du Cédant

Conseils du Cédant :

Financier : LINKERS IT (Benjamin Le Guillou)

Juridique : RACINE (Dominique Tuffery-Kerhervé)

Conseil Acquéreur :

Financier et Juridique : BAC Audit Conseil (Eric Bouron, Marina Calvar)

LINKERS met l'expérience de ses consultants au service de ses clients, des entreprises de tous secteurs, dans les domaines suivants :

- **Conseil en Fusions - Acquisitions** : mandats de cessions, d'acquisitions, restructurations, etc.
- **Levés de Fonds** : recherche de financements externes, reclassement de minoritaires, opérations à levier (LBO, MBI...), pactes d'actionnaires, protocoles, etc.
- **Conseil en Ingénierie Financière** : évaluations indépendantes (LINK Value ®) de type fairness opinion, montages MBO, MBI, OBO etc.